



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_19-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **15 décembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	28	6	9

Date de convocation le **9 décembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu **FISCHER**

V_DEL_221215_19

Subvention exceptionnelle à l'UCFAF

Rapporteur : Madame MOSTEFAOUI,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Mustapha USTA, Richard MARION

Procurations :

Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Michel ROCHER, Antoinette ATTO donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Bernard RIAS donne pouvoir à Monique MARTINEZ, Eric BAGES-LIMOGES donne pouvoir à Matthieu FISCHER, Frédéric KIZILDAG donne pouvoir à Muriel LECERF, Harun ARAZ donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Ange VIDAL

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la coopération décentralisée avec sa ville jumelle d'Artik en Arménie, la ville de Vaulx-en-Velin soutient le développement de la francophonie, grâce à des cours de français proposés par des enseignants, aux enfants arméniens.

L'association UCFAF (Union Culturelle Française des Arméniens de France), partenaire de cette initiative, participe à sa mise en œuvre en assurant le lien entre les différents acteurs, notamment le centre culturel et les enseignants.

La poursuite de ce partenariat permet aux enfants d'Artik de continuer à accéder à l'apprentissage de la langue française, de manière volontaire et gratuite, en dehors de leurs heures de cours (centre culturel) et leur donne ainsi plus de chances de réussite dans leurs études supérieures.

Connaissant son attachement à l'éducation de la jeunesse, l'UCFAF a sollicité la ville de Vaulx-en-Velin, pour l'aider à maintenir l'enseignement du français dans sa ville jumelle, par l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 3 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à l'UCFAF d'un montant de 3 000€.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à l'UCFAF d'un montant de 3 000€ ;

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_19-DE

Suffrages exprimés	34	
Vote(s) Pour	34	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOU , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Frédéric KIZILDAG , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , David LAÏB , Mustapha USTA , Richard MARION
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 15 décembre 2022.

